



SACENC

Société des Auteurs Compositeurs Editeurs de Nouvelle-Calédonie

NE RIEN ÉCRIRE DANS CETTE CASE

BULLETIN DE DÉCLARATION

AUTEUR - COMPOSITEUR - ÉDITEUR

VIDÉO-VARIÉTÉS

Titre de l'oeuvre et
sous-titres éventuels

.....

.....

.....

3 - DÉTAIL DES OEUVRES PRÉEXISTANTES UTILISÉES EN TOTALITÉ OU PARTIELLEMENT

Titres des oeuvres	Ayant(s) droit (auteur, compositeur, éditeur...)	Durée utilisée

Nous confirmons en tant que de besoin les apports des droits de représentation publique et de reproduction mécanique, découlant de nos actes d'adhésion aux sociétés d'auteurs.

Fait à le

Joindre au bulletin :

- Le manuscrit musical,
- Le texte,
- Éventuellement, la cession auteur-compositeur à l'éditeur.

Signature des ayants droit :

COMPOSITEURS :	AUTEURS :	ARRANGEURS :
ADAPTATEURS :	RÉALISATEURS :	ÉDITEURS :

Ce bulletin doit être signé par tous les ayants droit ; il n'a qu'un caractère déclaratif et n'est attributif d'une part des redevances découlant de l'exploitation de l'oeuvre qu'au profit des seuls ayants droit membres de la société ou de la société représentée par elle.

